

CONVENTION DE MÉCÉNAT

ENTRE

La Fondation d'entreprise AREVA,
fondation d'entreprise, régie par la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement
du mécénat, dont le siège social est situé au 33, rue La Fayette, 75009 Paris,

Représentée par Monsieur Arnaud de BOURAYNE, en sa qualité de Vice-Président,

Ci-après dénommée « **Fondation AREVA** »,

D'une part,

ET

La Ville d'Avignon, représentée par son Maire Madame Cécile HELLE, Maire
d'Avignon, dûment autorisée par délibération du Conseil Municipal du 23 juillet 2014.

Ci-après dénommé « **La Ville d'Avignon** »,

D'autre part,

Ci-après, individuellement ou collectivement, dénommées « **la Partie** » ou « **les Parties** ».